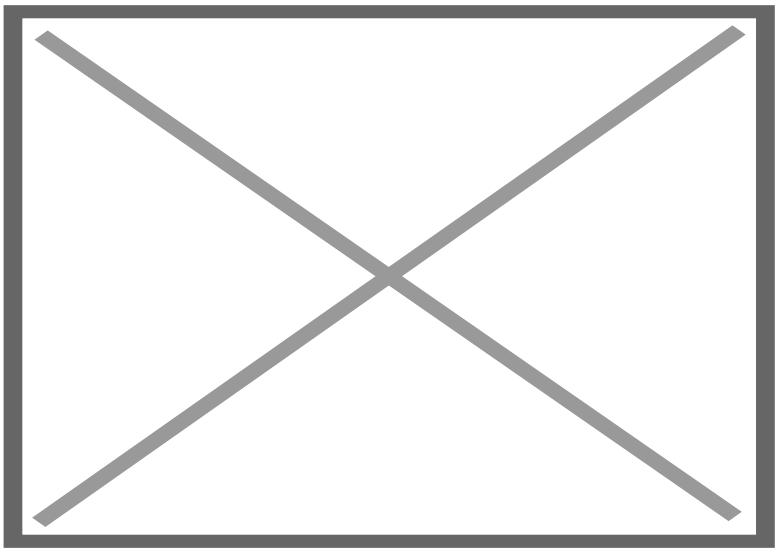
janvier 2023

Bollé Safety

Un webshop prescription pour les lunettes de protection à la vue



Bollé Safety vient de lancer un webshop prescription à destination de son réseau d'opticiens partenaires et des entreprises de toutes tailles, qui souhaitent que leurs salariés bénéficient de lunettes de protection à la vue. Cette plate-forme digitale et automatisée propose plus de vingt-cinq modèles, parmi les sous-gammes Safety et Office pour un usage industriel ou bureautique, sur toutes les catégories de verres (dont le galbe varie de 4 à 8) tandis que le programme correcteur Excellence de Bollé Safety propose une offre très large en termes de plage de correction allant de -10 à +10.

Cette plate-forme automatisée fonctionne en plusieurs étapes simplifiant l'expérience utilisateur de la prise de commande à la livraison. Dans un premier temps, à l'aide des experts Bollé Safety ou du distributeur, l'entreprise sélectionne en direct les montures qu'elle souhaite intégrer dans son webshop (cela diffère selon les conditions d'utilisation). Puis, lorsque le salarié se rend chez un des 2 000 opticiens du réseau, muni de son bon de prescription pour choisir sa monture, l'opticien se connecte directement sur le webshop et accède aux montures pré-sélectionnées. Après le choix final effectué avec l'employé, l'opticien saisit la commande, étant le seul à être agréé à traiter les données médicales des clients utilisateurs. Pour finir, les lunettes sont fabriquées puis envoyées chez l'opticien qui les remet à l'employé, avec un délai de livraison moyen de quinze jours.

A chaque étape, l'opticien, le distributeur et l'entreprise sont informés, par mail, de la réalisation des lunettes. « Le processus de fabrication d'une paire de lunettes adaptée à la vue est complexe et requiert l'intervention de plusieurs acteurs qualifiés, dans un délai de plus en plus restreint pour satisfaire l'exigence des consommateurs. Nous proposons à nos partenaires opticiens un outil clé en main qui leur permet de répondre rapidement à la demande des clients, via une interface de saisie intuitive, et de suivre toutes les étapes de fabrication du produit. La plate-forme web s'enrichira dans les mois à venir avec de nouvelles fonctionnalités pour répondre aux tendances du marché » explique Damien Hars, Vice-Président Digital de Bollé Safety.

Le spécialiste rappelle que si les entreprises ont l'obligation de fournir des lunettes de sécurité à leurs employés pour les métiers à risques, peu d'entre elles proposent de les adapter à leur vue. Parallèlement, 90% des accidents oculaires peuvent être évités avec le port d'un équipement adapté. Estimant à 30%, le nombre des utilisateurs qui ne portent pas leurs lunettes de protection car elles ne sont pas adaptées à leur vue ou inconfortables, Bollé Safety vise à ce que ce nouveau service en ligne facilite donc la prise en charge de la protection oculaire adaptée aux corrections des utilisateurs. Au sein de Bollé Safety, il est destiné à représenter à terme 40% de son chiffre d'affaires.